

Bonheur des yeux et de l'esprit. De la phrase idée à l'automatisme énonciatif

Marina Krylyschin

▶ **To cite this version:**

Marina Krylyschin. Bonheur des yeux et de l'esprit. De la phrase idée à l'automatisme énonciatif. Berlin, Frank & Timme Edition. Le genre bref. Des contraintes grammaticales, lexicales et énonciatives à son exploitation ludique et esthétique, , pp.91-108, 2019. hal-02067682

HAL Id: hal-02067682

https://univ-sorbonne-nouvelle.hal.science/hal-02067682

Submitted on 18 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Krylyschin, **Marina., 2018**, Bonheur des yeux et de l'esprit. De la phrase idée à l'automatisme énonciatif. In : Behr, I., Lefeuvre, F. (eds), *Le genre bref. Des contraintes grammaticales, lexicales et énonciatives à son exploitation ludique et esthétique*, Sprachwissenschaft/Linguistique, Frank & Timme Edition, p. 91-108.

Bonheur des yeux et de l'esprit : de la phrase-idée aux automatismes énonciatifs

Dans cet article seront questionnés les rôles du contexte et de la langue dans la production de certains commentaires rédigés dans des livres d'or d'expositions artistiques[1] (désormais LO). Ces textes manuscrits ancrés dans une situation d'énonciation partagent une certaine brièveté formelle (de quelques lignes à une demi-page) qui se manifeste par la mobilisation d'énoncés averbaux présentant de nombreuses marques d'oralité et, à des degrés divers, des formes figées. Ces caractéristiques ne nous semblent pas pour autant assignables à un genre discursif dit « bref » et cela pour plusieurs raisons : en premier lieu, le caractère manuscrit des commentaires est de première importance car il revêt les dimensions cognitive, subjective et structurante allouées à l'écriture, qui est dans ce cadre d'abord envisagée comme un processus « qui met à l'épreuve les conceptions d'individuation, le rapport de la singularité à l'historicité » (Chiss, 2012 : 186). Bien que rédigés rapidement – nous pouvons le supposer – avant la sortie d'une exposition artistique, il apparaît que la dimension expressive de ces textes prime bien souvent sur tout principe d'économie linguistique pouvant étayer l'idée d'un genre bref, comme l'expression d'actants non obligatoires ou le recours à des expressions figées quasi synonymiques mais de longueur variable. La fonction expressive et subjective inhérente à la pratique d'écriture sera néanmoins questionnée par la mobilisation dans ces commentaires de formes figées. Sur le plan pragmatique, ces figements syntaxiques peuvent être considérés comme liés à une situation d'énonciation écrite, voire déclenchés par elle (Fonagy 1997). Si nous leur octroyons bien, comme nous allons le montrer, un caractère automatique, replacés dans la globalité du commentaire, l'expression, et nombres d'éléments qui la composent, relève en revanche de la subjectivité des scripteurs. Dans cette perspective, la composante situationnelle peut être envisagée à la fois comme une contrainte, en imposant ponctuellement le recours à des formes figées spécifiques, et comme le cadre nourricier de formes langagières davantage idiosyncrasiques.

En second lieu, l'étude du lien entre formes figées et genre de discours s'effectue notamment au travers de la mise au jour de « routines discursives » qui « consiste en la mise en relation de séquences linguistiques récurrentes, partiellement figées, avec des déterminations discursives et des fonctions textuelles propre à un genre ou une sphère d'activité » (Née, Sitri, Véniard 2016 : 78). Les éléments formels figés les plus récurrents dans les LO que sont les dates et signatures sont des routines scripturales qui fonctionnent comme des modes d'entrée (et de clôture) privilégiés dans l'écriture. Ils ne constituent pas pour autant des « structures » qui seraient caractéristiques du « genre LO » mais relèveraient plutôt de deux genres premiers au sens de Bakhtine, la lettre et la carte postale, auxquels est associé un certain nombre de contraintes éditoriales liées au support livre d'or (Krylyschin 2016). Par ailleurs, les

[1] Notre corpus pour cet article est constitué de commentaires qui traitent de l'expérience esthétique et présentent une forme figée ; il est issu des livres d'or 1 et 2 de l'exposition *Renoir au 20e siècle* (Grand Palais, 2009) et du premier livre d'or de *Tarzan !* (Musée du quai Branly, 2008).

commentaires dans les LO s'inscrivent dans une tradition scripturale de consignation, dans un registre, de noms propres au 17e puis de faits liés à un événement au 20e siècle (*op.cit.*). Le registre en tant qu'objet d'écriture présente ainsi traditionnellement une écriture paradigmatique, celle des annuaires, dictionnaires, des articles du code pénal (Chiss, 2012 : 148), et nous pouvons mettre en rapport le caractère paradigmatique de cette écriture et les phénomènes de juxtapositions nominales qu'elle présente.
L'étude qui suit met en évidence deux types de contraintes, situationnelle et linguistique, dans la production des écrits dans les LO en montrant d'abord l'influence du contexte d'exposition sur la langue au travers des notions de « changement linguistique » et de « transposition ». Nous verrons que cette relation d'interdépendance entre langue et contexte se manifeste également par l'absence de sujet syntaxique caractéristique des commentaires de notre corpus. Nos analyses s'appuyant sur la « syntaxe imaginative » de Sechehaye, et dans la perspective évolutionniste qu'il propose, nous serons amenée à caractériser la place et le rôle des figements syntaxiques mobilisés dans les commentaires, tant sur le plan linguistique que pragmatique, à travers la catégorie descriptive d'« automatisme énonciatif ».

1- L'influence du contexte sur les productions écrites des livres d'or

L'influence des éléments de contexte (ou de la situation) dans la production, l'interprétation et l'analyse des productions langagières a donné lieu à de nombreux travaux, faisant notamment apparaître la capacité de la situation d'énonciation à endosser le rôle de sujet sémantique[2] (Lefeuvre 2014) face à des énoncés averbaux : la situation comprenant des « signes situationnels » (extra-articulatoires, non verbaux) est ainsi à même d'expliquer le paradoxe selon lequel « l'expression devient même plus claire et plus incisive à mesure que les mots font défaut » (Bally, 1965 : 41) ; ce sont ces signes situationnels « qui font des énoncés les plus pauvres, des phrases complexes et explicites » (*op.cit.* : 47).

1-1 Des signes situationnels au contexte extralinguistique

Un premier indice de l'importance du contexte dans la production des commentaires des LO réside dans le fait qu'ils ne peuvent être interprétés en dehors du contexte qui les a pour partie engendrés :

1- *Bof !*
Paraphe
Renoir au XXe siècle, 2009, *Grand Palais*

2- (Dessin de Tarzan + bulle)
AYAYA oioio turlutu
Tarzan !, 2009, *musée du quai Branly*

[2] Lefeuvre (2014 : 2482) met en évidence l'importance du contexte situationnel pour déterminer le référent du nom constitutif d'un énoncé à deux termes (*paiement accepté*) et propose l'appellation de « sujet sémantique », qui renvoie à ce qui est caractérisé, identifié ou localisé par le prédicat, et recouvre deux cas de figure : l'un où le terme différent du prédicat fonctionne comme un constituant proche d'un sujet syntaxique (*Sublime exposition !*), l'autre où il se comporte comme un terme périphérique (tel *Une expo* dans l'exemple 5 : *Beauté, légèreté, antiquité, douceur. Une expo inoubliable !*). Entre ces deux cas, un continuum d'énoncés intermédiaires où le terme non prédicatif ne possède pas tous les attributs du sujet syntaxique ni tous ceux du terme périphérique. Notre corpus présente également des cas d'énoncés averbaux sans terme non prédicatif, constitués uniquement de noms ou d'adjectifs juxtaposés caractérisant chacun la situation d'énonciation, le contexte (ou un de ses éléments) comme en (6) : *Magnifique superbe, douceur….beauté. Félicitations !.* Pour l'analyse de ces derniers cas, il paraît difficile de mobiliser la notion de sujet sémantique, car ils ne comportent aucun terme non prédicatif. Le sujet de ces énoncés serait alors ce à quoi réfèrent les différents termes prédicatifs qui les constituent ou, pour le dire autrement, le sujet serait non explicite, non linguistique ; il serait situationnel.

3- *Une belle charcuterie*
Paraphe
Renoir au XX^e siècle, 2009, *Grand Palais*

La situation comprend pour Bally « l'ambiance matérielle où se déroulent nos discours », leur contexte immédiat, ainsi que « toutes les circonstances connues des interlocuteurs et qui peuvent être les motifs de leurs conversations » (*op.cit*. : 44)[3]. L'auteur distingue la « situation », en tant qu'ambiance matérielle, du « contexte ». Ce dernier est constitué des mots prononcés avant et mémorisés par les locuteurs et est constitutif de leurs connaissances partagées : les circonstances connues des locuteurs constituent des « signes muets » que le locuteur extrait « par la mémoire, des mots qui ont été prononcés précédemment, c'est-à-dire du contexte » (*op.cit*.). Ces éléments définitoires du contexte ou de la situation demeurent mobilisés aujourd'hui et s'organisent à travers une nouvelle terminologie : Kerbrat-Orecchioni (1996) opère ainsi une distinction entre cotexte (linguistique) et contexte (extralinguistique, situationnel) mais elle affine ce dernier en introduisant la notion de micro/macro contexte (ou contexte immédiat/étendu) selon que la réalité extralinguistique envisagée est plus ou moins étendue. En plus d'être matériel, le contexte est aussi virtuel car tout dans l'environnement peut faire partie virtuellement du contexte (Schmoll 1996) et cognitif car il intègre un ensemble de données de nature cognitive qui sont intériorisées par les participants et mobilisables au moment de l'acte d'énonciation (éléments perçus du contexte, mémoire interdiscursive, connaissances partagées, représentations socio-cognitives que les participants se font de la situation)[4]. Dans notre étude nous avons considéré l'espace d'exposition comme le contexte extralinguistique et perçu au sein duquel les commentaires ont été produits. L'exposition, à la fois comme espace d'exposition et comme activité (de visite), constitue ce à quoi réfère l'ensemble des propos des visiteurs qu'il s'agisse d'énoncés complexes ou averbaux.

Kerbrat-Orecchioni envisage la relation entre contexte et interaction interlocutive comme une relation dialectique où les discours constituent à la fois une activité conditionnée par le contexte situationnel et transformatrice de ce même contexte : « le discours façonne le contexte autant que le contexte façonne le discours » (1996 : 49). Le contexte intervenant alors tant au niveau de la production des discours que de leur interprétation (pour lever les ambiguïtés, comprendre les implicites, les métaphores comme en 3), il met ainsi à mal l'existence d'un sens *en soi* contenu dans la langue (Kleiber 1994) ; l'influence du contexte sur la production d'un énoncé nous semble être validée par l'observation « in situ » du changement de catégorie d'un mot, par exemple, un nom de qualité comme « beauté » devient dans le contexte d'exposition un nom d'émotion.

1-2 Le rôle du contexte attesté : quand un nom change *in situ* de catégorie linguistique

L'étude des commentaires dans les LO revient d'abord à s'interroger sur la relation de dépendance existant entre chaque syntagme nominal (désormais SN), entre chaque nom, qui ensemble les constitue. L'absence d'autonomie souvent décrite dans les corpus littéraires entre un élément apposé et un élément apposant (Noailly 2000) ne semble pas caractériser nos

[3] La situation matérielle comprend les éléments qui sont perçus en même temps que la parole. Dans les livres d'or, les expressions sont du point de vue temporel dissociées de ces éléments : les commentaires sont rédigés après avoir visité l'exposition, à la fin.

[4] Toutefois ce que laissent entrevoir les productions écrites dans les livres d'or, ce n'est pas le contexte objectif dans sa globalité, mais certains éléments de ce contexte, tels qu'ils ont été intériorisés par les visiteurs et qui constituent ensemble le contexte pertinent (Kerbrat-Orecchioni, 1996), ou *perçu* (Krylyschin 2014).

données, qui se rapprochent davantage des phénomènes d'apposition dans la langue parlée (Blanche-Benveniste et Caddéo 2000) en présentant des cas de « désignation multiple », c'est-à-dire une série de SN déterminés de façon équivalente en concurrence dans un même fonctionnement syntaxique ; chacun d'entre eux pouvant fonctionner seul. Sur le plan de leur interprétation, soit chaque SN a un référent distinct, soit il s'agit d'une coordination avec effet d'énumération, auquel cas chaque dénomination renvoie à un seul et même référent.

Nous avons interprété les commentaires de notre corpus comme une suite de SN juxtaposés ayant tous pour référent l'exposition comprise comme ensemble d'œuvres exposées[5]. Toutefois, quand le référent « exposition » est fixé, antéposé ou postposé au commentaire, et est l'objet d'une évaluation axiologique : « très belle », « magnifique », nous pouvons nous demander si les différentes nominations caractérisent l'exposition ou sa caractérisation axiologique. Ainsi en 4 le lexème « bain » fait référence à l'exposition en tant qu'ensemble d'œuvres dans lequel le visiteur est immergé. Dans ce cas, « douceur », « nostalgie », « tendresse », « amour » seraient des caractérisations de l'œuvre de Renoir. Mais nous pourrions comprendre ces lexèmes comme constituant une description du caractère « sublime » et « merveilleux » de l'exposition :

> 4- *Merveilleuse et sublime exposition. Un bain de douceur, nostalgie, tendresse, amour. J'adore*.
> Signature + Date

En 5 « beauté », « légèreté », « douceur » caractérisent l'exposition et « inoubliable » serait une évaluation affective synthétique des qualités énumérées avant :

> 5- Date
> *Beauté, légèreté, antiquité, douceur. Une expo inoubliable !*
> *Renoir le majestueux…Merci*
> Signature + l'albanaise

À partir de tels exemples nous posons la « beauté », le « sublime », comme objet d'expérience et d'émotion observable en discours par le marqueur de perception « un bain », métaphore par laquelle le scripteur rend compte de son immersion dans l'environnement en 4 ou par le lexème « inoubliable » qui indique la mémorisation d'un vécu en 5. Les différents noms de qualité (« beauté », « légèreté », « douceur », « tendresse »[6]), de sentiment (« amour »), d'état (« nostalgie ») caractériseraient les œuvres exposées et constitueraient les marques singulières de leur perception.

Quand ils sont décrits, les effets de l'expérience esthétique sont observables au travers des collocations nominales dont les plus récurrentes sont la « douceur » et la « beauté ». Ces termes sont en principe des noms abstraits intensifs de qualité n'entrant pas dans la catégorie des noms de sentiment, d'émotion et d'état (Flaux et van de Velde 2000) qui, en théorie, n'acceptent pas d'étendue temporelle. Pourtant, à partir de ce que nous venons de décrire, du rôle du contexte, du cotexte également, nous pensons que les noms de qualité « douceur » et « beauté » dans le contexte d'une exposition artistique, comme marqueurs d'une expérience esthétique, changent de catégorie linguistique, et deviennent en discours des noms d'émotion.

---

[5] Sans mention contraire tous les exemples qui suivent sont issus du premier livre d'or *Renoir au 20e siècle* (Grand Palais, 2009).

[6] Le substantif « antiquité » peut désigner des objets exposés que le visiteur qualifierait ainsi en référence à leur ancienneté ou bien désigner les mœurs et usages d'une époque révolue figurant dans les peintures de Renoir.

6- *Magnifique superbe, douceur…..beauté.*
Félicitations !
Signature

7- Date
L'artistique, la douceur, la beauté, la vie...
L'art est l'essence même de la vérité…
Paraphe

Dans ce cadre, des énoncés comme *deux heures de beauté*, ou *deux heures de douceur* sont selon nous concevables, et font référence à l'exposition à la fois comme ensemble d'œuvres exposées et comme activité. Les noms de qualité, par opposition aux noms d'état, ne réfèrent pas, en principe, à l'expérience intérieure (Flaux et van de Velde 2000) ; or dans notre corpus, les noms de qualité, par exemple la « douceur », ne sont certes pas dans le sujet (l'observateur) mais sont perçus par le sujet dans l'objet regardé. D'abord objectivée, l'expérience de la douceur ou de la beauté devient ainsi intériorisée. Ce déplacement explique probablement, pour une part, le comportement affectif dans notre corpus des noms de qualité. Ces exemples illustrent selon nous l'idée d'un contexte « pourvoyeur éventuel de sèmes secondaires ou actualisateur de sèmes virtuels » (Cusin-Berche, 2003 : 19).

Le sens d'une unité peut donc être à la fois « en soi » dans la langue et virtuel ou secondaire, c'est-à-dire actualisable en contexte ; ce double aspect du sens constitue une explication admissible à la variation. Plus que d'un « jeu » envisageable entre les éléments du système linguistique, il s'agirait d'un jeu possible à l'intérieur même des unités de la langue, en lien avec le contexte, permettant ainsi à tout locuteur d'exprimer son vécu.

2- Le jeu est dans la langue en lien avec les contextes

Si la présence du contexte dans les commentaires des livres d'or et son influence sur certains termes ont pu être observées en mettant au jour sa capacité à générer la variation (ou la créativité) linguistique, comment analyser les formes figées souvent convoquées dans ces commentaires ?

Le jeu dans la langue, ou l'innovation grammaticale, est pour Bally liée à la notion d'état de langue et donc étrangère à la diachronie. Sechehaye quant à lui distinguera « évolution organique » (la langue évolue en fonction de facteurs internes au système) et l'évolution contingentielle (la langue subit des influences externes par l'intermédiaire des sujets parlants). Telles que nous les comprenons, cette dernière serait liée au contexte tandis que la première concernerait langue (ou à la pensée), les deux ayant pour siège le locuteur. La variation serait donc dans et à l'extérieur du système de la langue, et le locuteur en serait l'éternel actualisateur.

2-1 Du changement de catégorie linguistique à l'idée de « transposition »

Ce que nous avons analysé *supra* comme un changement de catégorie correspond selon nous à une caractéristique fonctionnelle de la langue théorisée par Sechehaye (Fryba-Reber, 1994). Selon l'auteur, la phrase ne se constitue pas uniquement par les rapports de succession qu'elle établit entre les unités expressives (rapports syntagmatiques), mais elle fait appel aussi à d'autres rapports qui existent uniquement dans la pensée (rapports associatifs). L'axe associatif relèverait ainsi de la pensée ou de l'idée, et l'axe syntagmatique de la grammaire.

Sur l'axe des associations prennent place également ce que l'auteur nomme les catégories de l'imagination (les classes de mots) tandis que l'axe syntagmatique offrirait un ordre pour l'expression (le raisonnement). Sechehaye remarque alors que du point de vue logique une idée peut être la même indépendamment de la classe de mots à laquelle elle appartient :
« Lumière, lumineux, briller, et on peut ajouter lumineusement, sont des termes qui recouvrent exactement la même idée et dont les valeurs ne diffèrent que de la différence de classe de mots » (Sechehaye cité par Fryba-Reber p. 67).

Pour le linguiste, être capable de cela, c'est être conscient que les catégories de l'imagination ont des traits distinctifs d'ordre grammatical, « c'est par là-même que le système des associations se rattache à celui de la grammaire » (*op.cit*.). L'auteur se fixe pour tâche de circonscrire ces traits distinctifs attachés aux classes de mots à travers la théorie de la *transposition,* processus qui désigne la façon dont l'intelligence matérialise les pensées en les transposant « indistinctement » dans certains cadres. Les catégories de l'imagination (entité, action, qualité) fonctionnant comme des signes à valeur grammaticale (un concept – ou contenu – doté d'un « trait syntagmatique », la plus petite unité grammaticale significative), il s'agit alors pour le grammairien de dégager, pour chaque catégorie de l'imagination, les signes syntagmatiques communs à tous les mots représentant les idées d'une même catégorie (*op.cit.* : 68-69). Sechehaye distinguera ainsi trois classes de mots : la classe « substantif » dont la valeur dénote une entité et peut connoter une relation, un procès, une manière, une qualité ; la classe « adjectif » dont la valeur dénote une qualité, et peut connoter une relation, un procès, une manière et la classe « verbe » dont la valeur dénote un procès et peut connoter une qualité. Rapporté à notre corpus, et pour paraphraser Sechehaye, « douceur » est une catégorie de l'imagination, une entité. Ce signe convenu remplace une idée effective en même temps qu'il recouvre toutes les représentations, impressions, idées qui la constituent. Cette catégorie de l'imagination comprend donc plusieurs traits syntagmatiques conformément aux sens et sensations associés à ce mot. Le terme appartient à la classe des substantifs et peut connoter un procès, l'expérience dans le temps et dans l'espace de la douceur : *un bain de douceur* comme en 4 ; la transposition se faisant souvent par l'intermédiaire d'un terme marquant la relation, dans notre exemple, la locution « bain de » (*op.cit*. : 70-71).

À travers cette théorie, Sechehaye cherche à expliciter l'articulation entre classes de mots et parties du discours dans le cadre d'une « sémantique de la syntaxe » (*op.cit.* : 176). Que le terme *transposition* désigne la capacité d'une même forme à prendre la place d'une autre, différente, pour assurer le même rôle syntaxique (Bally 1922)[7] ou la capacité de plusieurs formes (briller, lumineusement…) à incarner la même idée – ou contenu – comme l'idée de lumière ; ou encore le fait qu'une même forme, comme « douceur », puisse remplir plusieurs rôles syntaxiques, la « transposition » semble au cœur de la variation et de la créativité en langue et ce phénomène est en lien avec le contexte car « les règles de la transposition répondent à la question générale de l'appréhension et de la matérialisation du monde extérieur » (*op.cit*. : 73). Pour l'auteur, « ce processus cognitif s'articule en entités unies par des relations et se cristallise dans la langue au moyen de classes de mots » (*op.cit*. : 73). Ces dernières sont dotées d'une certaine plasticité « car le propre de la langue n'est pas de servir à des fins logiques mais de fonctionner comme un instrument au service de la vie de tous les jours » (*op.cit*. : 73).

[7] Bally définit la notion ainsi : « un signe linguistique est transposé quand, sans perdre la valeur que lui attribue sa catégorie naturelle, il joue le rôle d'un signe appartenant à une autre catégorie […] » (*La pensée et la langue,* 1922 : 119, n.1). L'auteur donne notamment l'exemple suivant : « vous reconnaissez vos torts, alors je vous pardonne ». La conjonction de coordination « alors » fonctionne ici comme un signe de subordination. Sechehaye distingue transposition pure et dérivation : toute idée peut être substantivée mais la transposition d'un substantif en adjectif ou un verbe ne peut se faire que conditionnellement (Fryba-Reber, 1994 : 70).

2.2 Le monorème : entre fait de parole et fait de langue

Deux autres notions – qui constituent également des catégories descriptives – développées par Sechehaye rendent compte de la relation d'interdépendance entre langue et contexte, celles de « monorème » et de « phrase idée ». Sechehaye distingue la phrase idée de la phrase pensée. La première exprime une idée simple, un monorème, ou une idée complexe (un dirème) ; elle est caractérisée par le fait d'être essentiellement liée au contexte qui dans ce cas fonctionne comme le sujet de l'énoncé (*op.cit.* : 75) : le monorème est un « acte de parole par lequel une pensée est exprimée à l'aide de toutes les ressources de l'expression spontanée (circonstances, gestes, mimiques, intonation) en se servant d'un signe emprunté à la langue » (*op. cit.* : 78). Il se distingue du mot par le fait qu'il n'est pas généralisable à d'autres situations (il exclut donc de cette définition des termes comme *merci*, *non*, *oui*, certaines interjections comme *aïe* qui sont des équivalents de phrase). Lorsque l'idée exprimée est complexe, elle se compose de plusieurs monorèmes entretenant entre eux soit une relation de coordination soit une relation de détermination (dirème par synthèse d'idéation). Dans le cas des dirèmes par synthèse coordinative, le rapport unissant les monorèmes est de l'ordre du contact fortuit :

« Un simple contact dans l'espace ou dans le temps, une simultanéité fortuite dans la conscience ne donnent lieu à aucun rapport logique, et l'unité qui en résulte demeure de pure coordination » (Sechehaye cité par Fryba-Reber p. 81).

Les énumérations sans sujet linguistique se rapportant à un même élément de la situation d'énonciation présentes dans notre corpus constituent des dirèmes coordinatifs ou plutôt une suite de monorèmes coordinatifs. Les dirèmes déterminatifs[8] quant à eux présentent au minimum un constituant principal et un complément, les nombreuses phrases averbales à deux termes de notre corpus entreraient dans cette catégorie. En 4, nous aurions ainsi un dirème déterminatif *sublime exposition* suivi d'une série de monorèmes coordinatifs : *nostalgie, tendresse, amour*. Cette capacité du contexte à endosser le rôle syntaxique de sujet de phrases averbales, fait écho aux analyses de Guillemin-Flescher (2011 : 14) pour qui « il n'y a pas de relation prédicative pour les phrases nominales car la relation se situe entre la source énonciative et un élément du contexte et non entre les deux termes d'une relation prédicative ». La propriété énoncée correspondrait alors davantage à une évaluation subjective d'un élément de la situation d'énonciation ou de l'exposition (*belle expo !*) qu'à l'attribut d'un objet (*cette expo est belle*)[9]. Enfin, « j'adore » quant à lui s'apparente, selon la terminologie de Sechehaye, à une « phrase-pensée » dotée d'un sujet linguistique et d'un prédicat. L'auteur replace ainsi le « mot » dans une perspective évolutionniste : d'abord monorème dépendant du contexte, puis dirème, phrase idée, enfin phrase-pensée dotée d'un sujet syntaxique et d'un prédicat, affranchie et interprétable indépendamment des circonstances.

Oral+ Ecrit+
Monorème----------dirème----------phrase verbale
Phrase-idée----------phrase-pensée
Contexte (+)----------contexte (-)

[8] Ces dirèmes marquent une relation entre deux termes extérieurs l'un à l'autre.

[9] Dans le cadre de Lefeuvre 2014, « expo » dans « belle expo » serait analysé comme un constituant ayant le fonctionnement d'un sujet syntaxique, non dans celui de Guillemin-Flescher 2011. Cette différence recoupe celle existant entre *sujet énonciateur* et sa relation avec la situation qu'il perçoit, pas toujours explicite, et *sujet sémantique*, linguistiquement exprimé (voir note 2). Si les énoncés averbaux à deux termes ou les dirèmes déterminatifs peuvent recevoir les deux analyses, les monorèmes simples ou coordinatifs (sans constituant non prédicatif) relèvent selon nous du cadre d'analyse de Guillemin-Flescher 2011.

Le monorème et le dirème sont à la fois « mot » dont l'interprétation dépend du contexte et « phrase » dans le sens où, comme les phrases nominales, ils ont la capacité d'asserter[10] : « une forme caractérisée comme nominale morphologiquement assume une fonction syntaxiquement verbale » (Benveniste, 1966 : 156). À ce moment de notre raisonnement, nous pouvons légitimement nous demander comment analyser les formes figées souvent convoquées dans notre corpus pour exprimer une expérience de l'ordre de l'émotion et de la subjectivité esthétique, où placer ces « phrases toutes prêtes » dans le schéma de pensée de Sechehaye ? Répondre à cette question nous amène à revenir vers les notions d'unité linguistique et de segmentation.

3- Expression figée : de la phrase-idée à l'automatisme en discours

Les exemples qui suivent présentent des phénomènes de figements syntaxiques, plus ou moins marqués, mobilisés en discours pour exprimer un vécu. C'est sur ces dernières formes que nous allons nous concentrer dans la dernière partie de notre propos.

3-1 L'expression du bonheur : entre figement syntaxique et standardisation

En plus de la « douceur » et de la « beauté », un autre nom d'émotion apparaît de façon récurrente pour décrire l'expérience esthétique de l'exposition Renoir, « le bonheur », mot concept également difficile à saisir sur le plan du signifié. Le « bonheur » est un nom abstrait intensifiable d'émotion (Grossmann et Tutin 2005) qui dans notre corpus peut désigner soit l'effet ressenti d'une expérience esthétique (« que du bonheur ») soit cette expérience elle-même : « le bonheur de voir » comme en 9.

8- *Que du bonheur !*

9- *AVOIR EU LE BONHEUR DE VOIR CETTE EXPOSITION*
MERCI
Paraphe

En 10, la collocation verbale « sont emplis » corrobore la prédilection des noms d'état comme « bonheur » pour des collocatifs évoquant un environnement liquide (Flaux et van de Velde, 2000 : 94).

10- *Admirable. Les yeux sont emplis de bonheur devant ces œuvres !*
Merveilleux artiste
Date + signature + de passage rapide à Paris !

Si « bain » est un marqueur de perception par le corps d'un environnement et l'indice linguistique d'une expérience se déroulant dans l'espace, « moment » associé à « bonheur » a pour effet d'octroyer à ce dernier mot le sème d'une expérience qui s'inscrit dans le temps (Cusin-Berche, 2003 : 30). Sur le plan sémantique, « bonheur » est un nom d'état-affect (Tutin et al. 2006) duratif, intensifiable par des adjectifs intensifs : « pur », « grand ». L'adjectif adéquatif intensif « réel » en 12 indique, de façon métalinguistique, la coïncidence entre le mot et la chose de la dénomination figée « moment de bonheur » :

[10] Selon Benveniste (1966 : 156), la constitution d'un « énoncé assertif à un seul terme » ne coïncide pas nécessairement avec une forme de nature verbale mais peut coïncider avec une forme nominale.

11- *Magnifique et impressionnant. Du pur bonheur*.
Merci
Paraphe

12- *Un réel moment de bonheur et d'émotion. Bravo*
Paraphe + Paris + date

La structure biactancielle du lexème « bonheur » prévoit un deuxième actant de cause, non obligatoirement exprimé. En 13, chaque syntagme nominal pris séparément constituerait une cause source de l'expérience du bonheur : « rêve », « volupté », « élégance », « chaleur », en même temps qu'apposés ensemble ils constituent, dans le contexte de l'exposition, une définition idiosyncrasique du bonheur.

13- *Du rêve tout en grâce, volupté, élégance et chaleur !!!*
Que du bonheur. Merci
Signature

En 14, l'expression figée « Bonheur des yeux » est la trace explicite de la perception du visiteur et de l'expérience de bonheur qui en découle.

14- *Un bonheur des yeux et de l'esprit. Merci*
Paraphe

« Bonheur » aurait dans notre corpus le sens de « plaisir », ou de « régal », lexèmes auxquels il se substitue dans l'expression « bonheur des yeux »[11] :

15- *Splendide, un régal pour les yeux et un hymne à la beauté féminine*
Signature

L'étude tend à montrer une expression du bonheur standardisée qui présente des segments syntaxiques plus ou moins figés. Notre première question porte sur l'analyse de ces formes dans le cadre de la « syntaxe imaginative » de Sechehaye, la seconde relève de la compréhension que nous avons de ce phénomène du point de vue de la langue et de la parole.

3-2 *Un moment de bonheur* : entre phrase-idée et automatisme énonciatif

Considérons maintenant les segments figés autour de « bonheur » dans les exemples 8, 9, 11, 12, 14 et 15. Bien que toutes ces formes soient produites en situation, elles apparaissent aisément exportables, mobilisables, dans d'autres contextes (à table à propos d'un plat, en sortant d'une salle de cinéma à propos d'un film, en évoquant des vacances, un paysage, un rendez-vous réussi etc.), ce qui pourrait laisser présager un certain degré de standardisation de ces formes, même si les exemples 9, 14 et 15 paraissent davantage liés au contexte d'une exposition artistique car ils réfèrent à une expérience visuelle. Ces énoncés sont à la fois décontextualisables et sans sujet syntaxique ; ils constituent plusieurs façons d'exprimer une

[11] Nous avons considéré « bonheur des yeux et de l'esprit » comme un automatisme de la parole en 3.3, phénomène qui se manifeste le plus souvent sous des formes plus ou moins figées (Fonagy, 1997) ; nous acceptons ainsi la commutation entre « bonheur » / « régal » / « plaisir » dans cet environnement : « plaisir des yeux et de l'esprit », « régal des yeux et de l'esprit », expression attestée aux côtés de « régal pour les yeux et l'esprit ».

expérience esthétique en même temps que les variations structurelles qu'ils proposent ne semblent pas infinies (un moment de grâce/de félicité/de fatigue/de vérité/d'émotion ; deux heures de bonheur). Dans le cadre théorique de Sechehaye, ces segments s'apparentent à des dirèmes déterminatifs plus complexes car la relation entre les deux éléments, principal et complément, qui les composent est explicitée par le biais d'une préposition.

Ces éléments pourraient donc s'inscrire à mi-chemin entre le monorème et la phrase-pensée du point de vue de leur capacité à s'extraire du contexte qui les a vu naître. Ajoutons que pour l'auteur genevois, « la coordination en principal et complément constitue un premier degré d'organisation syntaxique » (*op.cit.* : 119). Dans cette perspective évolutionniste, octroyer une telle place aux dirèmes déterminatifs complexes signifierait qu'ils constituent des unités linguistiques. C'est ce dernier point que nous allons maintenant discuter.

3-3 *Bonheur des yeux et de l'esprit* : la question de l'unité linguistique

Benveniste (1966 : 119-131) distingue les mots autonomes des mots synnomes (*op.cit.* : 124) qui ne peuvent intégrer une phrase que joints à d'autres mots. Il n'évoque pas dans le chapitre « structure et analyse » la notion de « syntagme » mais parle de « groupe de mots ». Sur le plan syntaxique, l'expression « bonheur des yeux et de l'esprit » se décompose en mots autonomes « bonheur », « yeux », « esprit » et en mots synnomes (prépositions, déterminants), le figement portant dans cet exemple sur le mot synnome « bonheur » et sa préposition. Sur le plan sémantique, cet exemple peut être considéré comme une unité qui forme un tout métaphorique. Ce type de syntagme constitue-t-il une unité linguistique pour autant ? Une unité linguistique entre dans une combinaison de relations distributionnelle et intégrative : entre éléments d'un même niveau, les relations sont distributionnelles (étudier la composition d'un lexème en morphèmes) tandis qu'entre éléments de niveau différent, elles sont intégratives (le fait de passer du phonème au mot). Une unité sera reconnue comme distinctive à un niveau donné si elle peut être identifiée comme partie « intégrante » de l'unité supérieure dont elle devient l'intégrant (raison pour laquelle Benveniste (*op.cit.* : 129) réfute la notion de « phrasème »). La phrase ne se définit alors que par ses constituants et les mérismes (traits distinctifs des phonèmes) que comme intégrants. Entre les deux, il y a le niveau des signes, autonomes ou synnomes (mots ou morphèmes) qui contiennent à la fois des constituants et fonctionnent comme des intégrants. L'unité « moment » est intégrante à l'unité supérieure « moment de bonheur » par opposition à « moment de malheur » par exemple, et l'ensemble peut être constituant de phrase mais ne forme pas une unité supérieure de sens en l'intégrant. Il en va de même pour « bonheur des yeux », tous deux ne peuvent donc être considérés comme des unités linguistiques. Cette analyse contrecarre la vision évolutionniste de la production langagière chez Sechehaye. Quel est donc alors le statut de ces structures figées, décontextualisables et sans sujet sémantique ? Nous pensons qu'il est possible de répondre à cette question en recourant à une théorie du discours dont « la phrase dotée de sens et d'une référence est l'unité » (*op.cit.* : 130). Dans ce cadre énonciatif, de tels figements sans sujet syntaxique exprimé peuvent être considérés comme des « automatismes de la parole » générés par « le caractère conflictuel entre ce qui dans le langage relève de l'expression spontanée, du mouvement individuel d'une part, et ce qui relève de l'instrument collectif de l'autre » (Fryba-Reber, 1994 : 165), le caractère social de la langue.

« Que la langue pense pour nous ou que nous ayons à la penser par un effort d'interprétation, elle est toujours l'obstacle avec lequel la spontanéité individuelle doit compter » (Sechehaye cité par Fryba-Reber, *op.cit*.).

Ces automatismes énonciatifs pourraient donc être assimilés à des « expressions réflexe d'une opération intellectuelle » (Sechehaye cité par Fryba-Reber, *op.cit*.) dont une des fonctions serait de permettre la spontanéité. Plus proche de nous, à partir d'un corpus oral, Fonagy (1997) décrit la capacité d' « abstraction pragmatique » des figements syntaxiques. « Moment de bonheur » ou « bonheur des yeux » sont ainsi analysés comme des formes liées à des contextes récurrents, mémorisées et automatiquement déclenchées en/par des situations analogues. Des formes liées qui auraient pour fonction de faciliter la communication et permettre une « économie mentale » (*op.cit*. : 145).

Pour résumer notre propos, le contexte extralinguistique (matériel et cognitif) est partie prenante dans la construction du sens de tout énoncé tant au niveau sémantique que syntaxique, il participe de l'innovation grammaticale. S'interroger sur le rôle du contexte dans la production et l'interprétation d'énonciations écrites revient également à mettre au jour un continuum entre oral et écrit et selon nous, entre oralité de l'écriture et littérature. Si notre corpus illustre bien le phénomène, les jalons intermédiaires entre ces deux pôles restent à décrire. Il nous semble que la notion de phrase-idée constituée de dirèmes déterminatifs complexes recouvre bien les formes nominales de notre corpus. Les plus figées parmi ces dernières pourraient être qualifiées d'automatismes énonciatifs parce qu'elles relèvent de la parole tout en étant transposables à d'autres contextes. Elles sont aussi la manifestation de la mobilisation de formes discursives collectives[12] dans le discours individuel et pointent le caractère non linéaire du continuum entre l'oral et l'écrit.

BIBLIOGRAPHIE

Bally, C. (1922) : *La pensée et la langue,* BSL, 23/3, p. 117-137.

Bally, C. (1965) : *Linguistique générale et linguistique française,* 4ème édition, Francke Berne.

Benveniste, E. (1966) : *Problèmes de linguistique générale*, Vol. 1, Paris, Gallimard.

Blanche-Benveniste, C. ; Caddéo, S. (2000) : « Préliminaires à une étude de l'apposition dans la langue parlée », Nouvelles recherches sur l'apposition, *Langue française*, n°125 p. 60-70.

Chiss, J.–L. (2012) : *L'écrit, la lecture et l'écriture*, Paris, L'harmattan.

Cusin-Berche, F. (2003) : *Les mots et leurs contextes*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.

Flaux, N. ; van De Velde, D. (2000) : *Les noms en français : esquisse de classement*, Paris, Ophrys.

[12] Ces automatismes figés sont dans les LO souvent issus d'un corpus littéraire ou de littérature orale : ***J'ai aimé un peu*** *: les tableaux en général.* ***Beaucoup*** *: les paysages méditerranéens.* ***Pas du tout*** *: le harcèlement honteux des fournisseurs d'audio-guides, ainsi que l'impolitesse des téléphones portables* (*Renoir au 20e siècle, Livre d'or 2*). Ces structures préformées mobilisées à l'écrit recouvriraient une fonction d'aide à l'écriture tels des cadres de l'expression (Gülich et Kraft 1997). Elles constituent en outre les traces linguistiques d'une mémoire interdiscursive inhérente au contexte virtuel mentionné en 1.1.

Fonagy, I. (1997) : « Figement et changement sémantique » dans Martins-Baltar, M. (dir)*, La locution entre langue et usage*, ENS Editions, p. 131-164.

Fryba-Reber, A.-M. (1994) : *Albert Sechehaye et la syntaxe imaginative. Contribution à l'histoire de la linguistique saussurienne*. Publications du Cercle de Ferdinand de Saussure, III. Genève, Droz. Behr.

Guillemin-Flescher, J. (2011) : « L'énoncé averbal : repérage et subjectivité » dans Lefeuvre, F. ; Behr, I. (dir), *Les énoncés averbaux autonomes, entre grammaire et discours,* Paris, Ophrys, p. 11-30.

Gülich, E. ; Krafft, U. (1997) : « Le rôle du préfabriqué dans les processus de production discursive » dans Martins-Baltar, M. (dir)*, La locution entre langue et usage*, ENS Editions, p. 241-276.

Grossmann, F. ; Tutin, A. (2005) : « Joie profonde, affreuse tristesse, parfait bonheur. Sur la prédicavité des adjectifs intensifiant certains noms d'émotion », les *Cahiers de lexicologie* n° 86, p. 1-18.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1996) : « Texte et contexte », Contexte(s), *Scolia,* n°6, p. 39-59.

Kleiber, G. (1994) : « Contexte, interprétation et mémoire : Approche standard *vs* approche cognitive », Lexique : construire l'interprétation, *Langue Française*, n°103, p. 9-22.

Krylyschin, M. (2016) : « L'image du texte dans le livre d'or d'exposition », L'énonciation éditoriale, *Se*men, n°4, p. 51-68.

Krylyschin, M. (2014) : *Propositions pour une analyse de discours en situation de réception. Textes d'exposition et livres d'or.* Thèse de doctorat en sciences du langage, sous la direction de Patricia von Münchow, Paris, Université Paris Descartes.

Lefeuvre, F. (2014) : « Les énoncés averbaux autonomes à deux termes comportent-ils un sujet syntaxique ? », actes du Congrès Mondial de Linguistique Française 2014, Institut de Linguistique Française, publié par EDP Sciences, CD-Rom.

Née, E. **;** Sitri, F. ; Veniard, M. (2016) : « Les routines, une catégorie pour l'analyse de discours : le cas des rapports éducatifs », Phraséologie et genre de discours, *Lidil*, n°53, p.71-93.

Noailly, M. (2000) : « Apposition, coordination, reformulation dans les suites de deux GN juxtaposés », Nouvelles recherches sur l'apposition*, Langue Française*, n° 125, p. 46-59.

Tutin, A. et al. (2006) : « Esquisse de typologie des noms d'affect à partir de leurs propriétés combinatoires », Le génie de la langue française, *Langue Française*, n° 150, p. 32- 49.

Schmoll, P. (1996) : « Production et interprétation du sens : la notion de contexte est-elle opératoire? », Contexte(s)*, Scolia*, n°6, p. 235-255.